



**DELIBERATION N° 26/118 CP DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUILLET 2026
CHÌ APPROVA U PRUCESU VERBALE
DI A CUMMISSIONE PERMANENTE DI U 29 LUGLIU DI U 2026**

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 22 septembre 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Charlotte TERRIGHI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Hyacinthe VANNI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, et notamment son article 60,
- SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (12) : Mmes et MM.

Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Charlotte TERRIGHI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le procès-verbal de la Commission Permanente du 29 juillet, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 30 septembre 2026

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'M. A. Maupertuis', with a long horizontal stroke extending to the right.

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2026

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**APPRUVAZIONE DI U PRUCESU VERBALE DI A
CUMMISSIONE PERMANENTE DI U 29 LUGLIU DI U 2026
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUILLET 2026**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Hors Commission

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements prévoit que le procès-verbal de chaque séance délibérante est arrêté au commencement de la séance suivante.

En application de ces dispositions, il convient d'adopter, lors de la Commission Permanente du 30 septembre 2026 le procès-verbal de la séance précédente, joint au présent rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

**COMMISSION PERMANENTE DÉLIBÉRANTE
DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

RÉUNION DU MERCREDI 29 JUILLET 2026

Le 29 juillet 2026, à 15 heures 20, les membres de **la Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte présentiel / audiovisuel.

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, assure la présidence de séance ; elle accueille les participants et procède à l'appel nominal.

Sont présents dans l'hémicycle: Mmes et MM.

ARRIGHI Véronique, BENEDETTI Paul-Félix, CAMPANA Françoise, CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène, COGNETTI-TURCHINI Cathy, COLONNA Romain, GUIDONI Pierre, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MONDOLONI Jean-Martin, NIVAGGIONI Nadine

Sont présents par connexions audiovisuelles : Mmes et MM.

CAITUCOLI Paul-Joseph, GIACOMETTI-PIREDDA Josepha, LUCIANI Saveriu, TERRIGHI Charlotte, VANNI Hyacinthe

Assistent à la réunion, en qualité de membres du Conseil exécutif de Corse :

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse,
Mme Vannina CHIARELLI-LUZI, Conseillère exécutive, Présidente de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse,
M. Guy ARMANET, Conseiller exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse,
Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive en charge la Jeunesse, de l'Innovation sociale, de l'Éducation et de la Formation professionnelle,
Mme Anne-Laure SANTUCCI, Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine,

M. Jean-Félix ACQUAVIVA, Conseiller exécutif, Président de l'Office des Transports de la Corse,
Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social et de la Santé.

RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n° 203 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 24 di ghjugnu di u 2026

Rapport n° 203 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 24 juin 2026

La Présidente de l'Assemblée de Corse présente le rapport.

Personne ne demandant la parole, elle met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents :

M. Paul-Félix BENEDETTI, Mme Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

RAPORTI DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU /
RAPPORTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

CULTURA È PATRIMONIU - MECENATU / CULTURE
ET PATRIMOINE - MÉCÉNAT

Raportu n° 166 : Sustegnu à a creazione artistica è culturale « A chjama di l'arti » - Chjama a prugetti 2026 « Leghje e cumedie »

Rapport n° 166 : Soutien à la création artistique et culturelle « A chjama di l'arti » - Appel à projets 2026 « Leghje e cumedie »

Mme Anne-Laure SANTUCCI présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Est absent :

M. Paul-Félix BENEDETTI

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n^u 194 : CORSICA - CATALOGNA : Cuuperazione transfuntaliera à vucazione culturale è patrimoniale - Fase II

Rapport n° 194 : CORSE - CATALOGNE : Coopération transfrontalière à vocation culturelle et patrimoniale - Phase II

Mme Anne-Laure SANTUCCI présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS se félicite de la mise en œuvre de la phase 2 de la coopération avec la Catalogne, tout en rappelant qu'elle était en Catalogne récemment pour les Journées de la Méditerranée, dans le cadre du pacte sur la Méditerranée.

Elle souligne l'intérêt de développer des relations importantes avec une région, voire avec une nation, qui, avec 6 000 000 d'habitants, représente une force économique et une force culturelle très importante.

M. Romain COLONNA se rappelle des premiers échanges dans cet hémicycle, certes houleux, quand la conseillère exécutive en charge de la culture à l'époque avait présenté les prémices de ce rapport.

Aujourd'hui, la phase 2 de ce projet démontre qu'il y a un avenir dans la coopération internationale et la phase 1 a été ponctuée de nombreux événements comme la venue de 300 catalans à Bastia.

Au-delà des échanges, **M. Romain COLONNA** souligne qu'il existe une dimension économique pour les territoires accueillant ces manifestations permettant l'engagement de différents arts et métiers.

Il apporte son soutien et ses encouragements au travail effectué par la conseillère exécutive en l'assurant de prendre une part active dans l'accomplissement de la phase 2 de cette coopération internationale.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Saveriu LUCIANI, Charlotte TERRIGHI

Se sont abstenus :

Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI et MM. Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI

POUR : 12

CONTRE : 0

ABST : 3

NPPV : 0

SPORT / SPORT

Raportu n° 198 : Agenzia Naziunali di u Sport : Fondu tarriturali 2026

Raportu n° 198 : Agence Nationale du Sport : Fonds territorial 2026

Mme Anne-Laure SANTUCCI présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 158 : Cunvenzione relativa à u finanziamentu di u dispositivu d'alloghju d'urgenza di a FALEP per l'annata 2026

Rapport n° 158 : Convention relative au financement du dispositif hébergement d'urgence de la FALEP pour l'année 2026

Mme Bianca FAZI présente le rapport.

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS, à l'évocation de la FALEP, a une pensée pour Patrice BOSSART, salarié de la FALEP et ancien membre du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, disparu prématurément la semaine dernière.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

La présidence de séance est assurée par Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 199 : Approvazione di a convenzione di messa à dispusizione à titulu gratuitu à prò di l'Università di Corsica di novi spazii ind'è a Caserna PADOUE in Corti

Rapport n° 199 : Approbation de la convention de mise à disposition à titre gratuit au profit de l'Université de Corse de nouveaux espaces au sein de la Caserne PADOUE à CORTI

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS et M. Romain COLONNA se sont déportés de l'examen de ce rapport.

Mme Anne-Laure SANTUCCI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS et M. Romain COLONNA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI,

Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

LOTTA CONTRA A PRECARITÀ È A MISERIA /
LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LA PAUVRETÉ

Raportu n° 157 : Approvazione di e convenzione di finanziamentu 2026 di Corse Active Pour l'Initiative è di l'Associu pà u Dirittu à l'Iniziativa Economica

Rapport n° 157 : Approbation des conventions de financement 2026 de Corse Active Pour l'Initiative et de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique

Mme Bianca FAZI présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

La présidence de la séance est de nouveau assurée par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse

Raportu n° 162 : Subvenzione di funziunamentu relativa à l'attività d'accolta di ghjornu gestita da a FALEP in a cumuna d'Aiacciu

Rapport n° 162 : Subvention de fonctionnement relative à l'activité d'accueil de jour gérée par la FALEP sur la commune d'Aiacciu

Mme Bianca FAZI présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

**RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

Raportu n° 174 : Presa d'attu relativa à i travagli di a Cummissione di deontulugia di l'Assemblea di a Giuventù

Rapport n° 174 : Prise d'acte relative aux travaux de la Commission de déontologie de l'Assemblea di a Giuventù

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS présente le rapport.

Elle précise qu'il s'agit d'une prise d'acte des travaux de la Commission de déontologie de l'Assemblea di a Giuventù, d'une part, et d'autoriser la mise en place de la procédure de fin de mandat et de remplacement de

certaines conseillers, comme cela est prévu dans le règlement intérieur de l'Assemblée di a Giuventù.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

La présidence de séance est assurée par Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 149 : Approvazione di e convenzione di finanziamentu di e piattaforme di mobilità per l'annu 2026

Rapport n° 149 : Approbation des conventions de financement des plateformes de mobilité pour 2026

Mme Bianca FAZI présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 176 : Approvazione di a convenzione di messa à dispusizione à titulu gratuitu d'un spaziu à vucazione memoriale à prò di l'associu « Aleria 75 »

Rapport n° 176 : Approbation de la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un espace à vocation mémorielle au profit de l'association « Aleria 75 »

Mme Bianca FAZI présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

CUUPERAZIONE TERRITORIALE EURUPEA, MEDITERRANIA
È INTERNAZIONALE / COOPÉRATION TERRITORIALE
EUROPÉENNE, MÉDITERRANÉENNE ET INTERNATIONALE

Raportu n° 148 : Prughjettu « Dimarchja territoriale à prò di l'invechjà bè » finanziatu da u Fondu francu-quebechese di cuuperazione decentralizata : avenente n° 1 à a cunvenzione di riversamentu di a suvvenzione trà a Cullettività di Corsica è i partenarii corsi

Rapport n° 148 : Projet « Démarche territoriale en faveur du bien-vieillir » financé par le fonds franco-québécois de coopération décentralisée : avenant n° 1 à la convention de reversement de subvention entre la Collectivité de Corse et les partenaires corses

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission des Affaires Européennes, des Relations Internationales et Méditerranéennes a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 155 : Voluntariatu di Sulidarità Internaziunale à prò di a cuuperazione decentralizata : avenente n° 1 à a cunvenzione trà a Cullettività di Corsica, France Volontaires è u Servizi di Cuuperazione à u Sviluppo

Rapport n° 155 : Volontariat de Solidarité Internationale en appui à la coopération décentralisée : avenant n° 1 à la convention entre la Collectivité de Corse, France Volontaires et le Service de Coopération au Développement

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission des Affaires Européennes, des Relations Internationales et Méditerranéennes a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

S'est abstenu :

M. Paul-Félix BENEDETTI

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST : 1

NPPV : 0

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES **ET TRANSPORTS**

Raportu n° 152 : Pianu d'allineamentu à u dirittu di e pruprietà cunfinante cù l'anziana RD 43, situate trà u crucivia di l'anziane RD 43 è RD 243 è l'entrata di l'agglomerazione di Ruspigliani

Rapport n° 152 : Plan d'alignement au droit des propriétés contigües à l'ex-RD 43, situées entre le carrefour de l'ex-RD 43/243 et l'entrée de l'agglomération de Ruspigliani

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n^u 192 : Cunvenzione di messa à dispusizione à a Cullettività di Corsica d'un terrenu per l'urrganizazione di l'attività di a splutazione stradale

Rapport n° 192 : Convention de mise à disposition de la Collectivité de Corse d'un terrain pour l'organisation des activités de l'exploitation routière

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 197 : Mudificazione di u pianu di finanziamentu di u prugettu d'accunciamentu di l'anziana RD 62 - cumuna di Biguglia

Rapport n° 197 : Modification du plan de financement du projet d'aménagement de l'ex-RD 62 - commune de Biguglia

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

Il présente également un amendement du Conseil exécutif à son propre rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

M. Paul-Félix BENEDETTI, tout en approuvant ce projet, tient à soulever -comme il a déjà eu l'occasion de le faire- la question d'une gestion partagée entre la Collectivité de Corse et la commune concernée. Selon lui, lorsqu'une participation communale est sollicitée, elle devrait donner lieu à un partage formalisé de la maîtrise d'ouvrage, afin de permettre à chacun des participants de récupérer la TVA à dûe concurrence des financements consentis. Pour les communes pauvres en tout cas, quelle que soit leur population d'ailleurs, une telle ouverture ne srait pas sans intérêt. Aussi demande-t'il à ce que toute opération prévoyant un cofinancement entre la Collectivité de Corse et une commune soit assortie d'une convention de partage de la maîtrise d'ouvrage.

M. Jean-Félix ACQUAVIVA fait observer à son interlocuteur que les opérations dont s'agit sont régies par le règlement des traverses d'agglomérations adopté par délibération en 2019. S'il ne se déclare pas opposé à cette proposition, il fait observer qu'elle nécessitera, au préalable, une modification du cadre juridique et inancier applicable. Et il propose en ce sens d'organiser rapidement une réunion technique pour en étudier les modalités.

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix la proposition d'amendement.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité, l'amendement proposé.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène

CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Plus personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération, ainsi amendée, aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 200 : Cunvenzione di delegazione di cumpetenza di livellu 2 cù a Cumuna di Bastelica per l'urganizazione d'un serviziu di trasportu sculare chì serve i paisoli di Radicale è di Vignola

Rapport n° 200 : Convention de délégation de compétence de niveau 2 avec la commune de Bastelica pour l'organisation d'un service de transport scolaire desservant les hameaux de Radicale et de Vignola

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

FUNDIARIU / FONCIER

Raportu n° 154 : Mudificazione di a deliberazione n° 24/103 CP di u 24 di lugliu di u 2024 chì approva i scambi di beni immobiliarii situati nant'à l'anziana RD n° 255A è i so reliquati trà i PR 0+340 è 0+420, in a cumuna di Pitrusedda

Rapport n° 154 : Modification de la délibération n° 24/103 CP du 24 juillet 2024 portant approbation des Échanges de biens immobiliers situés sur l'ex-RD n° 255A et ses délaissés entre les PR 0+340 et 0+420 sis commune de PITRUSEDDE

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain

COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0**

Raportu n° 159 : Cessione da a Cullettività di Corsica d'una superficie di 51 m² da prelevà nant'à u so duminiu privatu situatu in a cumuna di Cutuli è Curtichjatu, in regolarizzazione d'una occupazione privata irregulare

Rapport n° 159 : Cession par la Collectivité de Corse d'une surface de 51 m² à prélever sur son domaine privé sis commune de CUTULI È CURTICHJATU en régularisation d'une emprise privée irrégulière

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0**

Raportu n° 160 : Cessione da a Cullettività di Corsica d'una superficie di 280 m² da prelevà nant'à u so duminiu privatu situatu in a cumuna d'Aiacciu, settore di u Vazzu, in regolarizzazione d'una occupazione privata irregulare

Rapport n° 160 : Cession par la Collectivité de Corse d'une surface de 280 m² à prélever sur le domaine privé sis commune d'AIACCIU, secteur du Vazziu, en régularisation d'une emprise privée irrégulière

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 161 : Cessione di duie emprise isciute da u duminiu publicu stradale di a RD n° 506, situate nant'à u territoriu di a cumuna d'A Penta di Casinca, ai fini di a rigularizazione d'una invasione

Rapport n° 161 : Cession de deux emprises issues du domaine public routier de la RD n° 506, sises sur le territoire de la commune d'A Penta di Casinca aux fins de régularisation d'un empiètement

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 163 : Regularizzazione fundiaria di l'invasione di l'antica strada dipartimentale n° 263 nant'à una parcella privata - Cumuna d'A Santa Riparata di Balagna

Rapport n° 163 : Régularisation foncière de l'empiétement de l'ex-route départementale n° 263 sur une parcelle privée - Commune d'A Santa Riparata di Balagna

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu n° 169 : Regularizzazione fundiaria di l'invasione di l'antica strada dipartimentale n° 144 nant'à una parcella privata - Cumuna di A Ghisunaccia

Rapport n° 169 : Régularisation foncière de l'empiétement de l'ex-route départementale n° 144 sur une parcelle privée - Commune d'A Ghisunaccia

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu n° 202 : Auturizzazione d'occupazione timpuraria à prò di a Cumunità d'Agglomerazione di Bastia d'una parte di u complessu spurtivu di l'Arinella, situatu nant'à a parcella cadastrata, sezione BE n° 122, locu dettu Puretti, in Bastia

Rapport n° 202 : Autorisation d'occupation temporaire au profit de la Communauté d'Agglomération de Bastia d'une partie du complexe sportif de l'Arinella, situé sur la parcelle cadastrée section BE n° 122, lieu-dit Puretti à Bastia

M. Jean-Félix ACQUAVIVA présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

SPAZII È SITI À MEZA NATURA / ESPACES ET SITES
DE PLEINE NATURE

Raportu n° 177 : Messa à ghjornu di u Pianu territoriale di l'itinerarii di spassighjata è di randonnée (PTIPR)

Rapport n° 177 : Mise à jour du Plan territorial des itinéraires de promenade et de randonnée (PTIPR)

M. Guy ARMANET présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

La présidence de la séance est de nouveau assurée par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse

**AMBIENTE - SVILUPPU À LONGU ANDÀ / ENVIRONNEMENT -
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Rapportu n° 184 : Validazione di u prugettu d'avenente n° 2 à a cunvenzione quadru trà l'Autorità di Gestione (DGAMPA) di u Prugramma Naziunale di u Fondu Europeu pè l'Affari Marittimi, a Pesca è l'Acquacultura (FEAMPA) 2021-2027 è a Cullettività di Corsica, Organismu Intermediariu

Rapport n° 184 : Validation du projet d'avenant n° 2 à la convention cadre entre l'Autorité de Gestion (DGAMPA) du Programme National Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) 2021-2027 et la Collectivité de Corse, Organisme Intermédiaire

M. Guy ARMANET présente le rapport.

La Commission des Affaires Européennes, des Relations Internationales et Méditerranéennes a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, la Présidente de l'Assemblée de Corse met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain

**COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI,
Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI**

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0**

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 150 : Delegazione generale chì abilita dui Cunsiglieri esecutivi di Corsica à firmà atti passati in forma amministrativa in Cismonte è in Pumonte

Rapport n° 150 : Délégation générale habilitant deux Conseillers exécutifs de Corse aux fins de signature d'actes passés en la forme administrative dans le Cismonte et dans le Pumonti

M. Guy ARMANET présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0**

ACQUA È RISANAMENTU / EAU ET ASSAINISSEMENT

Raportu n° 183 : Regimu eccezzunale di tariffazione di l'acqua per a cumuna di Peru è Casevechje

Rapport n° 183 : Régime exceptionnel de tarification de l'eau pour la commune de Peru è Casevechje

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n^u 188 : Partinariati da mette in opera in u quadru di u 12^{esimu} prugramma d'intervenzione di l'Agenzia di l'Acqua Rhône-Méditerranée-Corse

Rapport n° 188 : Partenariats à mettre en œuvre dans le cadre du 12^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 189 : Suvvenzione complementaria à prò di a Regia di l'Acque di u Paese Bastiacciu - Travagli di messa in securità di a cundutta d'alimentazione in acqua putabile DN 500 in u tunnel di Bastia

Rapport n° 189 : Subvention complémentaire en faveur de la Régie des Eaux du Pays Bastiais - Travaux de sécurisation de la canalisation d'alimentation en eau potable DN 500 dans le tunnel de Bastia

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 206 : Avisu di a Cullittività di Corsica riguardu à u prugettu d'installazione d'una unità di trattamentu di l'acque usate industriale per metanisazione, realizzazione d'un bacinu di cumpensazione è di dui parchighji permeabili - Cumuna di Furiani

Rapport n° 206 : Avis de la Collectivité de Corse relatif au projet d'installation d'une unité de traitement des eaux usées industrielles par méthanisation, réalisation d'un bassin de compensation et de deux parkings perméables - Commune de Furiani

La Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS met aux voix l'urgence. L'urgence est reconnue, à l'unanimité.

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

SVILUPPU ECUNOMICU - IMPIEGU - INNUVAZIONE /
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INNOVATION

Raportu n° 151 : Pattu addizionale à a cunvenzione quadru trà a Cullettività di Corsica, ripräsentata da l'Agenza di Sviluppo Ecunomicu di a Corsica, è Business France

Rapport n° 151 : Avenant à la convention cadre entre la Collectivité de Corse représentée par l'Agence de Développement Économique de la Corse et Business France

M. Guy ARMANET présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

M. Romain COLONNA souligne l'importance de ce rapport qui traduit toute la stratégie de la Collectivité de Corse en termes de soutien aux entreprises insulaires dans le secteur de l'exportation.

Il précise que 200 entreprises ont été aidées par une dotation du fonds de concours à l'internationalisation. À travers ce rapport, il observe que tous les marqueurs de la politique économique sont sollicités, notamment au niveau des emplois locaux durables, de la consolidation des entreprises, de la diversification économique et la montée en puissance des productions.

M. Romain COLONNA, rappelant que des dispositifs tarifaires volontaristes en termes de transport notamment, ont été mis en œuvre, souligne que ce rapport s'inscrit dans la politique générale de l'ADEC de soutien aux entreprises et à l'économie insulaire.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 187 : Approvazione di i conti annuali di a SAS ALZÀ da a Cullettività di Corsica

Rapport n° 187 : Approbation des comptes annuels de la SAS ALZÀ par la Collectivité de Corse

M. Guy ARMANET présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

S'est abstenu :

M. Paul-Félix BENEDETTI

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABST : 1
NPPV : 0**

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 164 : Messa à dispusizione d'un funziunariu di u Serviziu d'Incendiu è di Succorsu di u Cismonte à prò di a Cullettività di Corsica

Rapport n° 164 : Mise à disposition d'un fonctionnaire du Service d'Incendie et de Secours du Cismonte auprès de la Collectivité de Corse

M. Julien PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Après avoir annoncé son départ sur ce rapport, **M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse**, quitte la séance.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 14

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 175 : Messa à dispusizione di dui agenti di a Cullettività di Corsica à l'Uffiziu di l'Ambiente di Corsica

Rapport n° 175 : Mise à disposition de deux agents de la Collectivité de Corse à l'Office de l'Environnement de la Corse

M. Julien PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 190 : Crediti di persunale di i gruppi pulitichi 2026

Rapport n° 190 : Crédits des personnels de groupes politiques 2026

M. Julien PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

M. Paul-Félix BENEDETTI demande que l'on regarde si, réglementairement, il peut y avoir une fongibilité de la totalité de l'enveloppe budgétaire dédiée aux groupes politiques, ce qui permettrait, temporairement, de traiter certains désordres de rémunération.

Évoquant l'enveloppe de fonctionnement dédiée aux groupes politiques, il fait observer qu'elle est inutilisable du fait que l'administration territoriale a une vision abusive sur l'utilisation et les engagements financiers liés à cette enveloppe.

Il estime que les commandes publiques effectuées par les groupes politiques ne doivent pas être additionnées à la commande publique de l'Assemblée de Corse.

M. Paul-Félix BENEDETTI souhaite que, dès la rentrée de septembre, la questure puisse se réunir afin de régler cette question, en s'inspirant de ce qui se fait dans les autres régions.

Il estime nécessaire qu'on applique une règle qui soit opposable et compatible avec l'intérêt des groupes politiques.

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse précise que les enveloppes de fonctionnement des groupes politiques ne sont pas fongibles.

Elle est favorable pour que la questure se réunisse à la rentrée de septembre afin d'aborder cette question entre autres.

M. Romain COLONNA se prononce favorablement à cette proposition de réunion de la questure.

Il souligne que les règles d'utilisation de l'enveloppe de fonctionnement des groupes politiques sont assez restrictives dans la mesure où l'on ne sait pas trop comment la mobiliser.

Reprenant certains termes contenus dans le rapport concernant le nombre de collaborateurs au sein des groupes politiques, **M. Romain COLONNA** souhaite savoir si l'on parle d'un maintien du montant de l'enveloppe ou du maintien, en nombre, des collaborateurs par groupe.

M. Jean-Martin MONDOLONI rappelle que la question de la fongibilité de l'enveloppe budgétaire dédiée aux groupes politiques n'a jamais été résolue et que tout est assez figé et codifié.

Il souhaite que soient étudiées quelques mesures d'assouplissement qui ne prennent pas le Président du Conseil exécutif à défaut et que les dépenses de fonctionnement puissent servir pour des prestations de services, ce qui donnerait de la souplesse au fonctionnement des groupes politiques.

M. Julien PAOLINI se prononce favorablement aux propositions de Paul-Félix BENEDETTI et de Jean-Martin MONDOLONI.

Il estime qu'il faut permettre aux groupes politiques d'avoir tous les outils nécessaires pour exercer leur activité dans de bonnes conditions, tout en sécurisant le Président du Conseil exécutif, que ce soit sur les dépenses liées aux groupes politiques pour le fonctionnement, mais également en termes de recrutement.

Il précise que le rapport fixe l'enveloppe globale affectée à l'ensemble des groupes politiques, répartie au prorata des élus de chaque groupe et en ce qui concerne les recrutements de personnels, il rappelle qu'il y a 20 postes inscrits au budget de la Collectivité de Corse.

M. Julien PAOLINI fait observer que, si, à l'avenir, les groupes politiques proposent une nouvelle répartition des postes budgétaires dans le respect de l'enveloppe fixée, ces demandes seront examinées par le Président du Conseil exécutif.

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse précise que, dans le cadre de la future loi organique, il faudra, comme premier point, inscrire la question du fonctionnement du Parlement de la Corse en prévoyant la possibilité pour le Président d'être l'ordonnateur des dépenses.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 191 : Determinazione di i raziò d'avanzamentu di gradu à a Cullettività di Corsica per l'annata 2026

Rapport n° 191 : Détermination des ratios d'avancement de grade au sein de la Collectivité de Corse pour l'année 2026

M. Julien PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

M. Paul-Félix BENEDETTI estime qu'il y a une distorsion importante entre les ratios appliqués en 2025 et ceux qui vont l'être en 2026, sans que cela soit motivé ; ainsi, en 2025, pour un nombre de personnels éligibles de 600, un taux de 50 % a été appliqué et en 2026, pour un nombre de personnels éligibles de l'ordre de 400, quasiment 300 seront retenus.

Il dit comprendre la notion d'enveloppe à consommer et celle de disponibilité identique d'une année sur l'autre, mais il souhaite que ces choix soient motivés, soient justifiés.

M. Paul-Félix BENEDETTI, sur les postes de cadres ouverts, estime que le Conseil exécutif crée l'illusion d'une surcotation de compétences.

M. Julien PAOLINI souligne qu'un certain nombre de précisions sont indiquées dans le rapport du Conseil exécutif, que les propositions formulées ont fait l'objet d'échanges avec les organisations syndicales et que cela a abouti à des ratios différents de ceux proposés l'an dernier.

Ces nouvelles propositions se fondent sur des ratios fixés à 70 % pour les catégories C, à un niveau bien plus élevé qu'en 2025, sur des ratios proches de 40 % pour les grades dont le nombre de promouvables est égal ou inférieur à 30 agents et 20 % pour les grades dont le nombre de promouvables est supérieur à 20 agents, et enfin, deux ratios distincts pour les catégories A (40 % pour les grades dont le nombre de promouvables est égal ou inférieur à 10 agents et 20 % pour les grades dont le nombre de promouvables est supérieur à 10 agents).

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI,

Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0**

Raportu n° 201 : Elezzioni prufessiunale 2026 : Cumpusizione di a Furmazione specializata (CST)

Raportu n° 201 : Élections professionnelles 2026 : composition de la formation spécialisée (CST)

M. Julien PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

M. Paul-Félix BENEDETTI souhaite savoir si les organisations syndicales peuvent présenter des listes incomplètes.

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, en réponse, précise que le dépôt de listes incomplètes est autorisé.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0**

PADDUC - ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU /
PADDUC - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu n° 165 : Mudificazione di u Regulamentu d'aiuti a i cumuni, intercumunalità è territorii « Territorii, pieve è paese vivi »

Rapport n° 165 : Modification du Règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires « Territorii, pieve è paese vivi »

M. Julien PAOLINI présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

ENERGIA / ÉNERGIE

Raportu n° 196 : Raportu rilativu à l'aduzione di a Carta di l'illuminazione publica è esteriore di a Corsica

Rapport n° 196 : Rapport relatif à l'adoption de la charte de l'éclairage public et extérieur de la Corse

M. Julien PAOLINI présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

M. Romain COLONNA souligne que ce sont près de 250 communes qui ont été accompagnées dans cette démarche ; ainsi, ce sont près de 80 % de la dépense énergétique qui a été réduit et 18 000 tonnes de CO² qui ont été évitées.

Il précise que les communes, à travers ce label international et cette charte, pourront faire des économies d'énergie, des économies budgétaires et financières, préservant le patrimoine et la nature.

M. Paul-Félix BENEDETTI, tout en soulignant l'intérêt de cette charte, souhaite que la Collectivité de Corse se dote de moyens techniques de contrôle, à la fois pour conseiller et améliorer les zones mal éclairées du fait de mauvais positionnements de points d'éclairage ou d'inadaptations des intensités lumineuses, et aussi pour vérifier le respect des règles applicables dans le cadre de la charte, telles que les obligations d'extinction de feux afin de générer le moins de pollution lumineuse et dans un souci d'économie d'énergie.

M. Paul-Félix BENEDETTI fait observer que la Corse était en retard sur cette charte et que, désormais, il convient que la Collectivité de Corse se dote des moyens de la contrôler et de la faire vivre.

M. Julien PAOLINI remercie les différents intervenants qui ont salué le travail mené par les équipes de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie sur ce programme de rénovation de l'éclairage public.

Il souligne que l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire, l'ensemble des 360 communes insulaires d'ici la fin de la mandature en 2028.

Il précise que les opérations menées ont fait l'objet de contrôles réguliers afin d'atteindre les objectifs fixés, que le recours aux fonds propres de la Collectivité de Corse a été minimisé, que les cofinancements ont été optimisés, par l'obtention de fonds européens notamment ceux dédiés aux politiques de rénovation énergétique et ceux du fonds territorial de compensation consacrés aux économies d'énergie.

Le Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie fait observer que les travaux réalisés ont permis d'installer des horloges pour éteindre et allumer les lumières au meilleur moment de la journée, pour éteindre certains secteurs ne nécessitant pas un éclairage systématique ou encore garantir des extinctions totales aux heures où il n'est pas nécessaire de maintenir un éclairage public.

M. Julien PAOLINI souligne que l'objectif est d'obtenir que la réserve internationale de ciel étoilé s'étende à l'ensemble du territoire insulaire, avec des zones d'extinction totale, des zones tampons et un traitement spécifique pour les zones urbaines ou périurbaines.

Pour conclure, il précise que des actions de sensibilisation et de communication seront organisées dans les prochaines semaines.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

LEGNU - FURESTA / BOIS - FORÊT

Raportu n° 186 : Partecipazione di a Cullettività di Corsica à u prugettu europeu PRESAGE

Rapport n° 186 : Participation de la Collectivité de Corse au projet européen PRESAGE

M. Julien PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Affaires Européennes, des Relations Internationales et Méditerranéennes a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Mme Véronique ARRIGHI souligne l'importance de ce rapport puisqu'il met en évidence la coopération interservices et le fait que les chercheurs servent la cause des opérationnels ; ce rapport s'inscrivant dans le cadre de la prévention et de l'aménagement du territoire.

Elle précise également que de nouveaux outils vont pouvoir être mis à la disposition des opérationnels dans le cadre de la lutte contre les incendies.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 181 : Acquistu di materiali specifici destinati à i furestaghji-pumpieri è appruvazione di e cunvenzione relative à i dispositivi estivanchi di surviglianza è di quelle relative à a realizzazione di cantieri di brusgiu direttu - Prugramma 2026

Rapport n° 181 : Acquisition de matériels spécifiques destinés aux forestiers sapeurs et approbation des conventions relatives aux dispositifs estivaux de surveillance et de celles relatives à la réalisation de chantiers de brulage dirigé - Programme 2026

M. Guy ARMANET présente le rapport.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

M. Paul-Félix BENEDETTI regrette, qu'à la lecture des grilles d'engagement financier, on retrouve la même anomalie sur les méthodes de travail des forestiers-sapeurs entre la Haute-Corse et la Corse-du-Sud, où, d'un côté, on achète des camions pour attaquer les feux naissants et, de l'autre côté, on n'achète pas de matériels.

Il souhaite que l'on arrive à une homogénéisation des méthodes de travail d'ici 2027 et que cela aboutisse à une rationalité dans la gestion territoriale du corps des forestiers-sapeurs.

Mme Véronique ARRIGHI rappelle que les forestiers-sapeurs font partie du maillage territorial durant la campagne des feux et ils sont positionnés sur des lieux stratégiques pour pouvoir intervenir en tout point des différents territoires.

Elle précise que les forestiers-sapeurs interviennent sur des feux naissants jusqu'à l'arrivée des pompiers des services d'incendie et de secours et ensuite, ils font de l'abattage, du travail de lisière.

M. Paul-Félix BENEDETTI précise que les moyens matériels et opérationnels ne sont pas les mêmes entre les deux services d'incendie et de secours.

Il souhaite que l'on applique la méthode de la Corse-du-Sud en Haute-Corse

M. Guy ARMANET estime qu'en raison de la problématique du réchauffement climatique et de l'harmonisation nécessaire des moyens, il convient d'engager une réflexion globale consistant à donner les mêmes moyens au Nord et au Sud.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

[GHJUVENTÙ - EDUCAZIONE / JEUNESSE - ÉDUCATION](#)

Raportu n° 153 : Evoluzione di a struttura pedagogica generale di l'insignamentu di u secondu gradu per a rientrata sculare di u 2026

Rapport n° 153 : Évolution de la structure pédagogique générale d'enseignement du second degré pour la rentrée scolaire 2026

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 156 : Cunvenzione pluriennale di partenariatu 2026-2028 trà l'Uffiziu Naziunale di l'Anziani Cumbattenti è Vittime di Guerra (ONaCVG) è a Cullettività di Corsica

Rapport n° 156 : Convention pluriannuelle de partenariat 2026-2028 entre l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONaCVG) et la Collectivité de Corse

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS félicite la conseillère et les services qui s'occupent de ce secteur estimant qu'il est très important de maintenir un lien entre la jeunesse d'aujourd'hui et celles et ceux qui se sont engagés lorsqu'ils étaient jeunes. Le devoir de mémoire est essentiel surtout lorsque l'on sait que les jeunes ne savent pas ce qu'il s'est passé durant la Seconde guerre mondiale, ni même pendant la Guerre d'Algérie.

Elle souligne que cela est très inquiétant pour les prises de conscience, y compris sur le plan de la formation des jeunes en tant que futurs citoyens.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

**FURMAZIONE PRUFESSIUNALE - APPRENDISTATU -
URIENTAZIONE - INSIGNAMENTU SUPERIORE - RICERCA - VITA
STUDENTINA / FORMATION PROFESSIONNELLE -
APPRENTISSAGE - ORIENTATION - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR -
RECHERCHE - VIE ÉTUDIANTE**

Raportu n° 167 : Dispositivu di presa in carica di e spese di furmazione è di l'aiuti individuali à prò di i studianti in massochinisiterapia isciuti da l'Università di Corsica Pasquale Paoli è scritti à l'Istitutu di furmazione in massochinisiterapia di l'Università Côte d'Azur - Cunvenzione-quatru tripartita 2026-2030, prumuzione 2026, trà a Regione Pruvenza-Alpi-Costa Azzurra, l'Università Côte d'Azur è a Cullettività di Corsica, è e so cunvenzione d'appiecazione

Rapport n° 167 : Dispositif de prise en charge des frais de formation et des aides individuelles des étudiants en masso-kinésithérapie issus de l'Université di Corsica Pasquale Paoli et inscrits à l'Institut de formation en masso-kinésithérapie de l'Université Côte d'Azur - Convention-cadre tripartite 2026-2030 Promotion 2026 liant la Région Provence Alpes Côte d'Azur, l'Université Côte d'Azur et la Collectivité de Corse et ses conventions d'application

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

Raportu n° 168 : Urganizazione di a 49a edizione di i WorldSkills è attribuzione di i crediti necessari à a so messa in opera

Rapport n° 168 : Organisation de la 49^{ème} Édition des Worldskills et affectation des crédits relatifs à sa mise en œuvre

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15

CONTRE : 0

ABST : 0

NPPV : 0

**EDUCAZIONE - FORMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT -
FORMATION - RECHERCHE**

Raportu n° 179 : Cunvenzione d'ubbiettivi è di mezi 2026-2027 chì definiscenu e modalità di finanziamentu di l'Istituti di furmazione di u settore sanitariu - Attribuzione di i crediti relativi à e subvenzione di funziunamentu 2026

Rapport n° 179 : Conventions d'objectifs et de moyens 2026-2027 définissant les modalités de financement des Instituts de formation du secteur sanitaire - Affectation des crédits relatifs aux subventions de fonctionnement 2026

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

M. Paul-Félix BENEDETTI prend acte ici du fait que l'on reste sur le principe d'un quota disponible de 15 à Sartè et s'il n'est pas atteint que l'on bascule sur Aiacciu : il importe pour lui de garder ce principe non écrit, mais implicite.

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA précise que l'objectif est de maintenir la délocalisation et que, si l'objectif de 15 étudiants n'était pas atteint, la formation aurait lieu à Aiacciu.

Il va de soi que l'objectif est de maintenir l'offre de formation dans les territoires qui n'y ont pas forcément accès et qu'il n'y ait pas de rupture de parcours quand un étudiant souhaite se reconverter ou entamer des études.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu n° 182 : Chjama à prughjetti « Impegnassi per u so paese » - Cunferenza di a Ghjuventù 2026

Rapport n° 182 : Appel à projets « S'investir pour son territoire » - Conférence Jeunesse 2026

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur ce rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met la proposition de délibération aux voix.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 15
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Comme adopté lors de la réunion de la Commission Permanente Organisationnelle qui a précédé la CP Délibérante, **le rapport n° 178 : Habitat et Logement. Dispositif de contractualisation en faveur des bailleurs sociaux privés (Raportu n° 178 : Abitatu è Alloghju - Dispusitivu di cuntrattualizazione cù l'appighjunadori suciali)** a été transféré de l'ordre du jour de la CPD à celui de la Session de l'Assemblée de Corse des 30 et 31 juillet 2026.

Après avoir constaté que l'ordre du jour avait été épuisé, **la Présidente de l'Assemblée de Corse, Marie-Antoinette MAUPERTUIS** remercie les participants et lève la réunion à 18h00.

Fait à Ajaccio, le 29 juillet 2026

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n° 203 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Cummissione Permanente di u 24 di ghjugnu di u 2026.

Rapport n° 203 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 24 juin 2026.

Raportu n° 174 : Presa d'attu rilativa à i travagli di a Cummissione di deontulugia di l'Assemblea di a Giuventù.

Rapport n° 174 : Prise d'acte relative aux travaux de la Commission de déontologie de l'Assemblée di a Giuventù.

CULTURA È PATRIMONIU - MECENATU / CULTURE ET PATRIMOINE - MÉCÉNAT

Raportu n° 166 : Sustegnu à a creazione artistica è culturale « A chjama di l'arti » - Chjama a prugetti 2026 « Leghje e cumentie ».

Rapport n° 166 : Soutien à la création artistique et culturelle « A chjama di l'arti » - Appel à projets 2026 « Leghje e cumentie ».

Raportu n° 194 : CORSICA - CATALOGNA : Cuuperazione transfuntaliera à vucazione culturale è patrimoniale - Fase II

Rapport n° 194 : CORSE - CATALOGNE : Coopération transfrontalière à vocation culturelle et patrimoniale - Phase II.

SPORT / SPORT

Raportu n° 198 : Agenzia Naziunali di u Sport : Fondu tarritoriali 2026.

Raportu n° 198 : Agence Nationale du Sport : Fonds territorial 2026.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 199 : Approvazione di a convenzione di messa à dispusizione à titulu gratuitu à prò di l'Università di Corsica di novi spazii ind'è a Caserna PADOUE in Corti.

Rapport n° 199 : Approbation de la convention de mise à disposition à titre gratuit au profit de l'Université de Corse de nouveaux espaces au sein de la Caserne PADOUE à CORTI.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 149 : Approvazione di e convenzione di finanziamento di e piattaforme di mobilità per l'anno 2026.

Rapport n° 149 : Approbation des conventions de financement des plateformes de mobilité pour 2026.

LOTTA CONTRA A PRECARITÀ È A MISERIA / LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LA PAUVRETÉ

Raportu n° 157 : Approvazione di e convenzione di finanziamento 2026 di Corse Active Pour l'Initiative è di l'Associu pà u Dirittu à l'Iniziativa Economica.

Rapport n° 157 : Approbation des conventions de financement 2026 de Corse Active Pour l'Initiative et de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique.

Raportu n° 158 : Convenzione relativa à u finanziamento di u dispositivu d'alloghju d'urgenza di a FALEP per l'annata 2026.

Rapport n° 158 : Convention relative au financement du dispositif hébergement d'urgence de la FALEP pour l'année 2026.

Raportu n° 162 : Subvenzione di funziunamentu relativa à l'attività d'accolta di ghjornu gestita da a FALEP in a cumuna d'Aiacciu.

Rapport n° 162 : Subvention de fonctionnement relative à l'activité d'accueil de jour gérée par la FALEP sur la commune d'Aiacciu.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 176 : Approvazione di a convenzione di messa à disposizione à titulu gratuitu d'un spaziu à vocazione memoriale à prò di l'associu « Aleria 75 ».

Rapport n° 176 : Approbation de la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un espace à vocation mémorielle au profit de l'association « Aleria 75 ».

CUUPERAZIONE TERRITORIALE EUROPEA, MEDITERRANIA È INTERNAZIONALE / COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE, MÉDITERRANÉENNE ET INTERNATIONALE

Raportu n° 148 : Prughjettu « Dimarchja territoriale à prò di l'invechjà bè » finanziatu da u Fondu francu-quebechese di cuuperazione decentralizata : avenente n°1 à a convenzione di riversamentu di a subvenzione trà a Cullettività di Corsica è i partenarii corsi.

Rapport n° 148 : Projet « Démarche territoriale en faveur du bien-vieillir » financé par le fonds franco-québécois de coopération décentralisée : avenant n° 1 à la convention de reversement de subvention entre la Collectivité de Corse et les partenaires corses.

Raportu n° 155 : Voluntariatu di Sulidarità Internaziunale à prò di a cuuperazione decentralizata : avenente n° 1 à a convenzione trà a Cullettività di Corsica, France Volontaires è u Serviziu di Cuuperazione à u Sviluppu.

Rapport n° 155 : Volontariat de Solidarité Internationale en appui à la coopération décentralisée : avenant n° 1 à la convention entre la Collectivité de Corse, France Volontaires et le Service de Coopération au Développement.

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n° 152 : Pianu d'allineamentu à u dirittu di e proprietà cunfinante cù l'anziana RD 43, situate trà u crugia di l'anziane RD 43 è RD 243 è l'entrata di l'agglomerazione di Ruspigliani.

Rapport n° 152 : Plan d'alignement au droit des propriétés contigües à l'ex-RD 43, situées entre le carrefour de l'ex-RD 43/243 et l'entrée de l'agglomération de Ruspigliani.

Raportu n° 192 : Cunvenzione di messa à dispusizione à a Cullettività di Corsica d'un terrenu per l'organizzazione di l'attività di a splutazione stradale.

Rapport n° 192 : Convention de mise à disposition de la Collectivité de Corse d'un terrain pour l'organisation des activités de l'exploitation routière.

Raportu n° 197 : Mudificazione di u pianu di finanziamentu di u prugettu d'accunciamentu di l'anziana RD 62 - cumuna di Biguglia

Rapport n° 197 : Modification du plan de financement du projet d'aménagement de l'ex-RD 62 - commune de Biguglia.

Raportu n° 200 : Cunvenzione di delegazione di cumpetenza di livellu 2 cù a Cumuna di Bastelica per l'organizzazione d'un serviziu di trasportu sculare chì serve i paisoli di Radicale è di Vignola.

Rapport n° 200 : Convention de délégation de compétence de niveau 2 avec la commune de Bastelica pour l'organisation d'un service de transport scolaire desservant les hameaux de Radicale et de Vignola.

FUNDIARIU / FONCIER

Raportu n° 154 : Mudificazione di a deliberazione n° 24/103 CP di u 24 di lugliu di u 2024 chì approva i scambii di beni immobiliarii situati nant'à l'anziana RD n° 255A è i so reliquati trà i PR 0+340 è 0+420, in a cumuna di Pitrusedda.

Rapport n° 154 : Modification de la délibération n° 24/103 CP du 24 juillet 2024 portant approbation des Échanges de biens immobiliers situés sur l'ex-RD n° 255A et ses délaissés entre les PR 0+340 et 0+420 sis commune de PITRUSEDDE.

Raportu n° 159 : Cessione da a Cullettività di Corsica d'una superficia di 51 m² da prelevà nant'à u so duminiu privatu situatu in a cumuna di Cutuli è Curtichjatu, in regolarizazione d'una occupazione privata irregulare.

Rapport n° 159 : Cession par la Collectivité de Corse d'une surface de 51 m² à prélever sur son domaine privé sis commune de CUTULI È CURTICHJATU en régularisation d'une emprise privée irrégulière.

Raportu n° 160 : Cessione da a Cullettività di Corsica d'una superficia di 280 m² da prelevà nant'à u so duminiu privatu situatu in a cumuna d'Aiacciu, settore di u Vazzu, in regolarizazione d'una occupazione privata irregulare.

Rapport n° 160 : Cession par la Collectivité de Corse d'une surface de 280 m² à prélever sur le domaine privé sis commune d'AIACCIU, secteur du Vazzu, en régularisation d'une emprise privée irrégulière.

Raportu n° 161 : Cessione di duie emprise isciute da u duminiu publicu stradale di a RD n° 506, situate nant'à u territoriu di a cumuna d'A Penta di Casinca, ai fini di a regolarizazione d'una invasione.

Rapport n° 161 : Cession de deux emprises issues du domaine public routier de la RD n° 506, sises sur le territoire de la commune d'A Penta di Casinca aux fins de régularisation d'un empiètement.

Raportu n° 163 : **Rigularizazione fundiaria di l'invasione di l'antica strada dipartimentale n° 263 nant'à una parcella privata - Cumuna d'A Santa Riparata di Balagna.**

Rapport n° 163 : Régularisation foncière de l'empiètement de l'ex-route départementale n° 263 sur une parcelle privée - Commune d'A Santa Riparata di Balagna.

Raportu n° 169 : **Rigularizazione fundiaria di l'invasione di l'antica strada dipartimentale n° 144 nant'à una parcella privata - Cumuna di A Ghisunaccia.**

Rapport n° 169 : Régularisation foncière de l'empiètement de l'ex-route départementale n° 144 sur une parcelle privée - Commune d'A Ghisunaccia.

Raportu n° 202 : **Auturizazione d'occupazione timpuraria à prò di a Cumunità d'Agglomerazione di Bastia d'una parte di u cumplessu spurtivu di l'Arinella, situatu nant'à a parcella cadastrata, sezione BE n° 122, locu dettu Puretti, in Bastia.**

Rapport n° 202 : Autorisation d'occupation temporaire au profit de la Communauté d'Agglomération de Bastia d'une partie du complexe sportif de l'Arinella, situé sur la parcelle cadastrée section BE n° 122, lieu-dit Puretti à Bastia.

ACQUA È RISANAMENTU / EAU ET ASSAINISSEMENT

Raportu n° 183 : **Regimu eccezzunale di tariffazione di l'acqua per a cumuna di Peru è Casevechje.**

Rapport n° 183 : Régime exceptionnel de tarification de l'eau pour la commune de Peru è Casevechje.

Raportu n° 188 : **Partinariati da mette in opera in u quadru di u 12^{esimu} prugramma d'intervenzione di l'Agenzia di l'Acqua Rhône-Méditerranée-Corse.**

Rapport n° 188 : Partenariats à mettre en œuvre dans le cadre du 12^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Raportu n° 189 : **Suvvenzione complementaria à prò di a Régia di l'Acque di u Paese Bastiacciu - Travagli di messa in securità di a cundutta d'alimentazione in acqua putabile DN 500 in u tunnel di Bastia.**

Rapport n° 189 : Subvention complémentaire en faveur de la Régie des Eaux du Pays Bastiais - Travaux de sécurisation de la canalisation d'alimentation en eau potable DN 500 dans le tunnel de Bastia.

Raportu n° 206 : **Avisu di a Cullittività di Corsica riguardu à u prugettu d'installazione d'una unità di trattamentu di l'acque usate industriale per metanisazione, realizzazione d'un bacinu di cumpensazione è di dui parchighji permeabili - Cumuna di Furiani.**

Rapport n° 206 : Avis de la Collectivité de Corse relatif au projet d'installation d'une unité de traitement des eaux usées industrielles par méthanisation, réalisation d'un bassin de compensation et de deux parkings perméables - Commune de Furiani.

SPAZII È SITI À MEZA NATURA / ESPACES ET SITES DE PLEINE NATURE

Raportu n° 177 : Messa à ghjornu di u Pianu territoriale di l'itinerarii di spassighjata è di randonnée (PTIPR).

Rapport n° 177 : Mise à jour du Plan territorial des itinéraires de promenade et de randonnée (PTIPR).

AMBIENTE - SVILUPPU À LONGU ANDÀ / ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Raportu n° 184 : Validazione di u prugettu d'avenente n° 2 à a convenzione quadru trà l'Autorità di Gestione (DGAMPA) di u Prugramma Naziunale di u Fondu Europeu pè l'Affari Marittimi, a Pesca è l'Acquacultura (FEAMPA) 2021-2027 è a Cullettività di Corsica, Organismu Intermediariu.

Rapport n° 184 : Validation du projet d'avenant n° 2 à la convention cadre entre l'Autorité de Gestion (DGAMPA) du Programme National Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) 2021-2027 et la Collectivité de Corse, Organisme Intermédiaire.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 150 : Delegazione generale chì abilita dui Cunsiglieri esecutivi di Corsica à firmà atti passati in forma amministrativa in Cismonte è in Pumonte.

Rapport n° 150 : Délégation générale habilitant deux Conseillers exécutifs de Corse aux fins de signature d'actes passés en la forme administrative dans le Cismonte et dans le Pumonti.

SVILUPPU ECUNOMICU - IMPIEGU - INNUVAZIONE / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INNOVATION

Raportu n° 151 : Pattu addizionale à a convenzione quadru trà a Cullettività di Corsica, ripresentata da l'Agenza di Sviluppo Economicu di a Corsica, è Business France.

Rapport n° 151 : Avenant à la convention cadre entre la Collectivité de Corse représentée par l'Agence de Développement Économique de la Corse et Business France.

Raportu n° 187 : Approvazione di i conti annuali di a SAS ALZÀ da a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 187 : Approbation des comptes annuels de la SAS ALZÀ par la Collectivité de Corse.

PADDUC - ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU / PADDUC - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu n° 165 : Mudificazione di u Regulamentu d'aiuti a i cumuni, intercumunalità è territorii « Territorii, pieve è paese vivi ».

Rapport n° 165 : Modification du Règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires « Territorii, pieve è paese vivi ».

ENERGIA / ÉNERGIE

Raportu n° 196 : Raportu relativu à l'aduzzione di a Carta di l'illuminazione publica è esteriore di a Corsica

Rapport n° 196 : Rapport relatif à l'adoption de la charte de l'éclairage public et extérieur de la Corse

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 164 : Messa à dispusizione d'un funziunariu di u Serviziu d'Incendiu è di Succorsu di u Cismonte à prò di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 164 : Mise à disposition d'un fonctionnaire du Service d'Incendie et de Secours du Cismonte auprès de la Collectivité de Corse.

Raportu n° 175 : Messa à dispusizione di dui agenti di a Cullettività di Corsica à l'Uffiziu di l'Ambiente di Corsica.

Rapport n° 175 : Mise à disposition de deux agents de la Collectivité de Corse à l'Office de l'Environnement de la Corse.

Raportu n° 190 : Crediti di persunale di i gruppi pulitichi 2026.

Rapport n° 190 : Crédits des personnels de groupes politiques 2026.

Raportu n° 191 : Determinazione di i raziò d'avanzamentu di gradu à a Cullettività di Corsica per l'annata 2026.

Rapport n° 191 : Détermination des ratios d'avancement de grade au sein de la Collectivité de Corse pour l'année 2026.

Raportu n° 201 : Elezzioni professionale 2026 : Cumpusizione di a Furmazione specializzata (CST).

Rapport n° 201 : Elections professionnelles 2026 : composition de la formation spécialisée (CST).

LEGNU - FURESTA / BOIS - FORÊT

Raportu n° 181 : Acquistu di materiali specifichi destinati à i furestaghjipumpieri è approvazione di e convenzione relative à i dispositivi estivanchi di sorveglianza è di quelle relative à a realizzazione di cantieri di brusgiu direttu - Programma 2026.

Rapport n° 181 : Acquisition de matériels spécifiques destinés aux forestiers sapeurs et approbation des conventions relatives aux dispositifs estivaux de surveillance et de celles relatives à la réalisation de chantiers de brulage dirigé - Programme 2026.

Raportu n° 186 : Partecipazione di a Cullettività di Corsica à u prugettu europeu PRESAGE

Rapport n° 186 : Participation de la Collectivité de Corse au projet européen PRESAGE.

GHJUVENTÙ - EDUCAZIONE / JEUNESSE - ÉDUCATION

Raportu n° 153 : Evoluzione di a struttura pedagogica generale di l'insignamentu di u secondu gradu per a rientrata sculare di u 2026.

Rapport n° 153 : Évolution de la structure pédagogique générale d'enseignement du second degré pour la rentrée scolaire 2026.

Raportu n° 156 : Convenzione pluriennale di partenariatu 2026-2028 trà l'Uffiziu Nazionale di l'Anziani Cumbattenti è Vittime di Guerra (ONaCVG) è a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 156 : Convention pluriannuelle de partenariat 2026-2028 entre l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONaCVG) et la Collectivité de Corse.

**FURMAZIONE PRUFESSIUNALE - APPRENDISTATU - URIENTAZIONE -
INSGNAMENTU SUPERIORE - RICERCA - VITA STUDIENTINA / FORMATION
PROFESSIONNELLE - APPRENTISSAGE - ORIENTATION - ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR - RECHERCHE - VIE ÉTUDIANTE**

Raportu n° 167 : Dispositivu di presa in carica di e spese di furmazione è di l'aiuti individuali à prò di i studianti in massochinisiterapia isciuti da l'Università di Corsica Pasquale Paoli è scritti à l'Istitutu di furmazione in massochinisiterapia di l'Università Côte d'Azur - Cunvenzione-quattru tripartita 2026-2030, prumuzione 2026, trà a Regione Pruvenza-Alpi-Costa Azzurra, l'Università Côte d'Azur è a Cullettività di Corsica, è e so cunvenzione d'appiecazione.

Rapport n° 167 : Dispositif de prise en charge des frais de formation et des aides individuelles des étudiants en masso-kinésithérapie issus de l'Université de Corsica Pasquale Paoli et inscrits à l'Institut de formation en masso-kinésithérapie de l'Université Côte d'Azur - Convention-cadre tripartite 2026-2030 Promotion 2026 liant la Région Provence Alpes Côte d'Azur, l'Université Côte d'Azur et la Collectivité de Corse et ses conventions d'application.

Raportu n° 168 : Urganizazione di a 49a edizione di i WorldSkills è attribuzione di i crediti necessari à a so messa in opera.

Rapport n° 168 : Organisation de la 49^{ème} Édition des Worldskills et affectation des crédits relatifs à sa mise en œuvre.

**EDUCAZIONE - FURMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT - FORMATION -
RECHERCHE**

Raportu n° 179 : Cunvenzione d'ubbiettivi è di mezi 2026-2027 chì definiscenu e modalità di finanzamentu di l'Istituti di furmazione di u settore sanitariu - Attribuzione di i crediti relativi à e subvenzione di funziunamentu 2026.

Rapport n° 179 : Conventions d'objectifs et de moyens 2026-2027 définissant les modalités de financement des Instituts de formation du secteur sanitaire - Affectation des crédits relatifs aux subventions de fonctionnement 2026.

Raportu n° 182 : Chjama à prughjetti « Impegnassi per u so paese » - Cunferenza di a Ghjuventù 2026.

Rapport n° 182 : Appel à projets « S'investir pour son territoire » - Conférence Jeunesse 2026.
